

# **Rapport du jury**

## **Certification complémentaire français langue seconde (FLS) 2017**

### **Rappel**

L'examen de la certification complémentaire permet à des enseignants stagiaires ou titulaires de valider des compétences professionnelles particulières ne relevant pas du champ de leur concours de recrutement. Son objectif est aussi de constituer un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement.

La certification complémentaire FLS atteste que l'enseignant peut prendre en charge des élèves allophones.

### **Texte de référence**

Note de service n° 2004-175 du 19-10-2004 parue au bulletin officiel (BO) n° 39 du 28 octobre 2004.

### **1. Composition du jury :**

Présidente : madame Véronique BOULHOL, IA-IPR de lettres, pilote académique du CASNAV.

Membres du jury :

Monsieur Patrice ROYER, inspecteur de l'éducation nationale – Circonscription Dijon Nord ;  
Monsieur Hakim EL ABBOUNI, professeur de lettres modernes en charge de l'UPE2A du collège Les Lentillères de Dijon, professeur vacataire au département sciences du langage de l'UFR de lettres ;

Madame Christine GUERIN, conseillère académique pour l'action éducative et la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs ;

Madame Catherine GARNIER-DAVEY, professeure d'anglais en charge de l'UPE2A du collège Edouard Herriot de Chenôve, suppléante.

### **2. Présentation des candidats :**

#### 2.1. Nombre de candidats :

1. Le nombre de candidats du 1er degré est stable.
2. Il a diminué dans le second degré : il est passé de 10 à 8.
3. La Saône-et-Loire (6 candidats) et la Côte-d'Or (4 candidats) sont les départements les plus représentés.

	1er degré	2 <sup>nd</sup> degré
Inscrits	6	9
Présents	6	8
Admis	5	4
Notes	9 à 18	5 à 17

## 2.2. Origine géographique des candidats :

1. Côte-d'Or : 4 - Nièvre : 1 - Saône-et-Loire : 6 - Yonne : 2
2. 1 professeur des écoles en détachement à Londres

## 2.3. Profil des candidats :

Sur 14 inscrits, 13 sont des femmes.

Premier degré : 1 professeur des écoles stagiaire, 1 professeur itinérant auprès d'élèves allophones, 1 professeur coordonnateur ULIS, 1 professeur des écoles en détachement dans une école maternelle de Londres, 2 professeurs des écoles de classe ordinaire.

Second degré : 8 professeurs certifiés : lettres modernes (5), italien (1), EPS (2).

2 professeurs en charge d'une UPE2A, 1 intervenant dans le cadre d'une UPE2A partagée entre trois enseignants, 1 professeur d'EREA, 2 professeurs de lettres (collège, lycée), 1 professeur d'italien en collège, 1 professeur en disponibilité.

## 3. Résultats :

Les notes obtenues à la session 2016-17 sont moins dispersées que l'année précédente surtout dans le 1er degré : 5 notes sur 6 sont comprises entre 12 et 18. Pour le second degré, bien que la moyenne des résultats ait baissé (de 11,10 à 10,37), 4 candidats sur 8 ont obtenu la certification. Ils n'étaient que 4 sur 10 en 2015-2016.

1. Les résultats obtenus par les candidats du 1er degré sont supérieurs à ceux du second degré. Cette tendance observée en 2015-2016 se confirme ;
2. la moyenne des notes obtenues par les candidats du 1er degré **(14,33)** est non seulement supérieure à celles obtenues par les candidats du 2<sup>nd</sup> degré **(10,37)** mais l'écart se creuse : il est passé de 2,4 points pour la session 2016 à 3,96 points pour la session 2017 ;
3. le nombre d'admis dans le 1er degré est supérieur : 5 admis sur 6 présents dans le 1er degré pour 4 admis sur 8 présents dans le second degré ;
4. les résultats des candidats du 1er degré sont plus réguliers. En effet l'écart des notes est de 9 points dans le 1er degré (de 9 à 18). Il est de 12 points dans le second degré (de 5 à 17).

## 4. Constats du jury :

Dans l'ensemble, les candidats maîtrisent de mieux en mieux les modalités et les enjeux de l'examen.

Les meilleurs candidats sont ceux qui ont construit une expertise solide, fondée aussi bien sur l'expérience que sur l'analyse d'outils et de méthodes. Ces candidats ont été en mesure d'explicitier clairement les motivations qui les poussent à passer cet examen et à vouloir travailler auprès de ces élèves.

Les candidats ayant échoué de peu doivent persévérer dans leur réflexion et se présenter à nouveau.

Les candidats dont la note ne dépasse pas 6 doivent absolument revoir leur motivation à présenter cette certification. Deux candidatures ne répondaient pas aux attentes de la certification sur les plans didactique et pédagogique.

La diversité des parcours et des expériences a, cette année encore, été soulignée par le jury. Sur l'ensemble des candidats, sept professeures ont suivi ou suivent actuellement une formation universitaire FLE/FLS (modules, DUFLE, licence, master, DESS). Six d'entre elles ont obtenu la certification complémentaire.

Notons qu'une professeure sans formation universitaire, en charge d'une UPE2A depuis quelques mois seulement, a très bien réussi. Elle a su s'appuyer sur son expérience de professeure d'EPS pour construire une pédagogie différenciée pour donner confiance et impliquer les élèves.

Deux autres professeures sont sorties du cadre général de l'enseignement au sein d'une UPE2A ou de la classe pour mettre en valeur une situation pédagogique spécifique. Il s'agit :

- d'une professeure des écoles qui a fait le choix des APC (activités pédagogiques complémentaires) pour accompagner les élèves allophones dans l'apprentissage du français. Les APC permettent d'apporter un accompagnement différencié, adapté aux besoins des élèves et de renforcer les apprentissages réalisés au sein de la classe ;
- d'une professeure de lettres de lycée qui accompagne les élèves allophones trois heures par semaine dans la préparation des EAF (épreuves anticipées de français).

Le jury a en outre constaté un vif intérêt des professeurs pour intégrer la dimension anthropologique et interculturelle dans leur enseignement. Cependant il a regretté que l'aspect réflexif du point de vue didactique et pédagogique ait manqué de recul. En effet, des professeurs ont réduit leur présentation orale à une simple redite du dossier envoyé au service de la DEC, ou à une simple description sans analyse des compétences éventuelles nées de leur expérience.

#### **5. Attentes du jury :**

Parmi les compétences attendues déclinées dans la note de service n° 2004-175 du 16-10-2004, et compte tenu des territoires, le jury est particulièrement attaché à la maîtrise des compétences ci-dessous :

- la connaissance et l'expérience des matériels pédagogiques disponibles ;
- la connaissance et l'expérience des techniques de classe pour les publics d'élèves non francophones (capacité du candidat à organiser une séquence de langue étrangère ou une séquence de langue seconde pour des élèves débutants ou pour des élèves avancés) ;
- la connaissance des textes réglementaires qui concernent l'accueil et la formation des élèves non-francophones et plus particulièrement la circulaire relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés ;
- la connaissance des divers aspects des programmes de l'école primaire, du collège et du lycée concernant la maîtrise de la langue, le jury tenant compte du niveau d'enseignement du candidat ;

- la connaissance des grandes familles de langue et des grands systèmes d'écriture, en vue de permettre une comparaison entre fait de langue en français et fait de langue dans la langue d'origine des élèves ;
- la capacité à évaluer les compétences des élèves (et la connaissance des principaux outils d'évaluation existant à cet effet : CECR, socle commun de compétences) ;
- la capacité à élaborer un plan individualisé de formation pour les élèves et à négocier avec l'équipe d'établissement un plan d'intégration progressive dans la classe d'inscription.

Outre ces compétences, le jury appréciera :

- la capacité à prendre du recul par rapport à sa pratique et à mettre en perspective ses choix didactiques ;
- la volonté de mener une réflexion sur les œuvres littéraires inscrites dans les programmes (quelles adaptations, quelles aides à mettre en place ?).

et pour le dossier et l'entretien :

- le soin et l'attention apportés à l'élaboration du dossier (d'au plus 5 pages) bien qu'il ne soit pas soumis à évaluation. Le dossier fournit au jury des informations et des éléments de compréhension. Le jury rappelle que la présentation d'une expérience spécifique est attendue et qu'elle doit être soigneusement développée et analysée. Le parcours professionnel, l'expérience en FLS, les lectures universitaires doivent nourrir la réflexion pédagogique et permettre de l'approfondir. Les annexes se limitent à un ou deux documents pertinents exploités dans le rapport ;
- la capacité à concevoir un exposé construit, facilitant les échanges avec le jury.

## **6. Conclusion :**

Nous souhaitons réaffirmer que l'examen de la certification complémentaire FLS n'est pas une formalité. Il s'agit au contraire de maîtriser les grands aspects de l'enseignement du FLS, un des champs de l'enseignement du français, de questionner ses enjeux, sa pertinence, ses modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe et son articulation avec d'autres champs de l'enseignement dans le cadre du socle commun de compétences. Il est également nécessaire de toujours placer l'élève, ses apprentissages, son parcours de scolarisation au centre du questionnement.

Une journée de préparation à l'examen de la certification complémentaire FLS est prévue au plan académique de formation pour les candidats désirant se présenter à l'examen de la session 2018. Cette formation ne dispense pas d'une préparation personnelle soutenue. La préparation de la certification devrait permettre aux candidats de faire le point sur l'état actuel de la réflexion en FLS, et de dégager des pistes concrètes pour conduire un

enseignement adapté.

Nous remercions tous les candidats qui se sont présentés à cette session et nous incitons les candidats qui n'ont pas obtenu cette année la certification complémentaire à présenter à nouveau l'examen en en cernant plus précisément les enjeux.

la présidente du jury,  
Véronique BOULHOL